

**LA LEGION
NON MERCI !**



**LA TERRE AUX
PAYSANS !**

NON À LA LÉGION !

**LE MINISTÈRE DES ARMÉES EST EN PASSE D'ACQUÉRIR
LA FERME DE BANNIÈRE À SAINT-JEAN-DU-GARD,
POUR LA METTRE À DISPOSITION DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE
À DES FINS D'ENTRAÎNEMENT ET DE MANOEUVRES MILITAIRES.**

Depuis le début de cette affaire, la SAFER joue un rôle très trouble. Censée garantir la vocation agricole des biens, elle a pourtant offert cette ferme sur un plateau à l'armée, en surévaluant le bien et en imposant des délais intenablement aux candidats à l'installation agricole.

Aujourd'hui, pour calmer l'opposition, elle fait miroiter un bail à ferme sur les terres agricoles de Bannière, supposé garantir leur mise à disposition d'un exploitant agricole, et cantonnerait les légionnaires au bâti. Mais nous ne sommes pas dupes :

Doit-on comprendre que la SAFER entend préserver des terres agricoles en proposant de faire paître ses brebis ou de cultiver des légumes au milieu de militaires à l'entraînement ? La Légion a d'ores et déjà indiqué qu'elle refuserait les cultures pérennes. Si ce bail est signé, ce sera donc pour des prés de fauche ou du pâturage, c'est-à-dire pour tondre la pelouse aux militaires.

La SAFER n'aura aucun moyen de pression sur le ministère des Armées une fois l'acte de propriété dans leurs mains. À quoi bon imposer des conditions qu'elle n'a pas les moyens de faire appliquer, qui plus est face à une telle institution ?

Ce mardi 28 juin à 9h, la SAFER réunira à la chambre d'Agriculture d'Alès les agriculteurs et éleveurs candidats à ce bail.

Il s'agit du dernier obstacle avant que le ministère des Armées ne devienne propriétaire du bâti et des terres, ainsi détournées de leur vocation agricole.

Nous appelons donc à un rassemblement massif devant la permanence de la SAFER à partir 8h30 pour :

**Faire entendre aux agriculteurs candidats que
la signature de ce bail n'est pas dans l'intérêt de la profession**

**Affirmer notre détermination à lutter contre l'implantation de la
Légion Étrangère et pour des Cévennes réellement paysannes.**

**RASSEMBLEMENT LE MARDI 28 JUIN À 8H30
DEVANT LA CHAMBRE D'AGRICULTURE D'ALÈS
(4A CHEMIN DES CAVES, 30340 ST-PRIVAT-DES-VIEUX)**